

Lola et Edgar**301 P NP DM150**Projet d'ouverture et d'exploitation d'une mine
d'apatite à Sept-Îles

6211-08-009

Avis de confidentialité : L'information transmise dans ce courriel est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou de la diffuser. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement. Merci de votre collaboration!

De : Lola et Edgar [mailto:]
Envoyé : 13 juin 2013 15:41
À : Bourdages, Louise (BAPE)
Objet : Soirée d'information à Sept-Îles le 11 juin

Bonjour Mme Bourdages,

J'étais présente à la rencontre d'information du BAPE à Sept-Îles mardi le 11 juin. J'ai beaucoup apprécié votre professionnalisme et votre délicatesse envers les personnes qui attendaient en ligne pour faire part de leurs questions nonobstant leurs opinions. Le ton de votre voix également démontrait un respect pour chacun et je sais de quoi je parle pour avoir été sur le marché du travail pendant 43 ans.

Ceci étant dit, j'ai pensé joindre cette file d'attente pour vous faire part de notre expérience suite à des audiences publiques du BAPE à Sept-Îles avec Hydro-Québec il y a quelques années lors de la construction du barrage de la Ste-Marguerite III.

Agée de 67 ans, je me suis sentie incapable d'attendre plus d'une heure debout pour faire valoir mon point de vue et ma confiance limitée en ce qui concerne les audiences publiques sur l'environnement. C'est pourquoi je le fais aujourd'hui par écrit.

Mon mari et moi ainsi que notre fils et sa famille avons un chalet le long de la rivière Ste-Marguerite II soit sur le

2013-06-13

réservoir. Lors du rapport des audiences publiques pour la construction du barrage SM-III et vous pouvez en faire la vérification, les commissaires nous affirmaient qu'aucun chalet ne serait affecté par la construction du barrage excepté quelques-uns en amont et beaucoup plus éloigné de plusieurs kilomètres que le nôtre.

Nous utilisons à ce moment-là la rivière gelée pour nous déplacer en motoneige l'hiver. Nous pratiquons le ski de fond et nous avons même une patinoire.

Quelle ne fut pas notre surprise l'hiver suivant la construction du barrage de voir apparaître à l'avant d'énormes trous noirs à l'eau claire. L'eau oxygénée qui s'écoulait du barrage faisait fondre la glace par en dessous. Je suis certaine qu'avec tous les experts qui existent chez Hydro-Québec comme chez les commissaires du BAPE, cette situation devait être connue avant la construction du barrage.

À ce moment là, toute notre vie ainsi que celles de tous les détenteurs de permis de villégiature à changer. Nous avons dû trouver de nouvelles façons de nous rendre au chalet à travers les bois et sur deux lacs gelés. Pour nous, notre monde s'écroulait.

Voilà pourquoi ma confiance est limitée dans les audiences publiques.

Nous vivons à Sept-Îles depuis 1965 et cette ville est pour nous l'endroit où il fait bon vivre avec la mer et la nature à proximité. Espérons que comme le barrage de la rivière Ste-Marguerite III, nous ne nous réveillerons pas un matin devant une catastrophe suite à des décisions prises qui pourraient mettre en péril notre qualité de vie si les personnes sur place ne sont pas écoutées comme à SM-III, Cinq milles personnes qui signent une pétition pour l'annulation du projet Mine Arnaud doivent être prises en considération.

Merci d'avoir prie le temps de me lire et veuillez accepter, chère madame, mes meilleures salutations.

Lola Soucy-Godin

Sept-Îles (Québec)